



Alliance Huppaytoise

Matricule U.R.S.B.F.A : 7740

Cotisation pour la saison 2022-2023

Huppaye, le 8 Juin 2022

Madame, Monsieur,

Le comité, les entraîneurs et bénévoles de votre club, préparent la nouvelle saison. Nous sommes heureux de bientôt vous retrouver. **Nous espérons surtout que vous allez bien ainsi que vos proches !**

Comme vous le savez, l'Alliance Huppaytoise est en profonde mutation. En effet, le projet de former les jeunes joueurs pour préparer l'avenir de votre club de football de l'Alliance Huppaytoise est en route ! Tout comme l'année écoulée, votre groupe d'entraîneurs et de délégués sont prêts pour vous recevoir.

Comme chaque année, nous revenons vers vous pour le paiement de la **cotisation** de votre (vos) enfant(s).

Celle-ci comprendra le pack joueur (bas , short , veste de training , t-shirt ,cadeau de Saint-Nicolas) entraîneurs , eau , électricité , chauffage , achat de maillots , achat de ballons)

- La cotisation est de **200€ par enfant** pour la saison 2022-2023

- Les paiements :
 - Soit 200€ pour le 20 juillet 2022
 - Soit 115€ pour le 10 juillet 2022 et 85€ pour le 10 Août 2022
 - Ces dates afin de pouvoir débiter les différents championnats avec l'équipement adéquat et complet pour tout les joueurs (afin de permettre les commandes dans les temps)
 - Pack et Saint-Nicolas offert uniquement sur payement de la cotisation.

- Possibilité de réduction de cotisation :
 - En cas de sponsoring (consultez un membre du comité)

Présidence : info@alliancehuppaytoise.be
Charles Notté
0476 52 73 08

Adresse :
Rue Fauconval 191
1367 Huppaye

TVA : BE0722.838.555

Compte : BE 92 0018 6076 3023



Alliance Huppaytoise

Matricule U.R.S.B.F.A : 7740

- Si vous demandez un document « intervention pour la pratique du sport » à votre mutualité, nous vous le compléterons et vous retouchez entre 30 et 50€ !
- La cotisation pourrait alors être de :
 - 200€ – 50€ (selon les mutualités) = **150€ en 2022-2023 !**
 - A raison de 3 prestations semaines pendant près de 8 mois, cela représente moins d'un **1,2€ par prestation !**
- **Numéro de compte BE 92 0018 6076 3023**

Le document de la mutualité sera rempli après le paiement de la cotisation de 200 €.

La réduction due au sponsoring se fera automatiquement dès la réception du paiement du sponsor. La cotisation sera remboursée si elle a été payée entièrement (voir conditions auprès d'un membre du comité).

La cotisation pourrait-être de seulement 100€ après intervention de la mutualité.

Nous comptons donc sur vous et vos enfants ! Un mail vous sera envoyé afin de préciser la date de reprise des entrainements.

Excellente période de vacances et à très vite

Le Comité de l'Alliance Huppaytoise

Présidence : info@alliancehuppaytoise.be
Charles Notté
0476 52 73 08

Adresse :
Rue Fauconval 191
1367 Huppaye

TVA : BE0722.838.555

Compte : BE 92 0018 6076 3023